



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N°27

INTEMPERIES AVIS AUX CLUBS

La C.D.A. rappelle à tous les clubs que, lorsqu'il y a un Arrêté Municipal, de contacter impérativement l'arbitre de la rencontre par tous les moyens et que si vous n'arrivez pas le joindre, d'en informer le Responsable de la Permanence Sportive, qui se chargera de faire le nécessaire.

Elle vous rappelle aussi que chaque fois qu'un arbitre qui se déplacera pour rien, ses frais vous seront imputés.

COURRIERS DES ARBITRES

- JUSTIN Alexis : Absence excusée pour la formation D 3 du 16/02/2019, lu et noté
- MALOSSE Sébastien : Absence excusée pour la formation D 3 du 16/02/2019, lu et noté
- NAICH Mostafa : Indisponibilité du 10/02/2019, lu et noté, prompt rétablissement
- BARBIN Victor : Erreur de score en U15 du 09/02/2019, lu et noté, transmis à la commission compétente
- ROZEL Evann : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- TARARE Sébastien : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- ROMDHANE Aymen : Indisponibilité février 2019, Contrat de travail, lu et noté
- CHABBAT Maurice : Note de frais du 10/02/2019, lu et noté
- BONNAUD Adrien : Rapport circonstancié de la rencontre D 4 du 10/02/2019, lu et noté
- HATTACH Imad : Lettre circonstanciée sur Dépôt d'une réserve rencontre U17 D 3, lu et noté
- CARROUGE Romuald : Lettre circonstanciée sur le bon déroulement de la rencontre D 4 du 10/02/2019, lu et noté
- SADIK Salim : Lettre circonstanciée sur le retard de la rencontre Foot Diversifié du 08/02/2019, lu et noté
- GONCALVES Daniel : Lettre circonstanciée sur l'absence de l'équipe de Génissieux en D 5 du 10/02/2019, lu et noté
- RAHIBI Mehdi : Signalement d'un Bug Informatique FMI rencontre D 3 du 10/02/2019, lu et noté
- BAUDOUIN Sylvain : Changement d'adresse email, lu et noté
- GHARIBIAN Stéphane : Changement d'adresse, lu et noté
- GRANGE Cédric : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement

FORMATION DES ARBITRES CLASSES D 3

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D3 aura lieu le samedi 16 février 2019 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h15 très précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h00.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi que le matériel prise de note.

La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE.

Ordre du jour :

- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point sur les désignations
- Point technique
- Questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

Liste des arbitres convoqués :

BEGOT	SEBASTIEN	District 3
BENDJEDDA	HAKIM	District 3
BILLON	PHILIPPE	District 3
BOURDEUX	CLEMENT	District 3
CHAVANON	BRUNO	District 3
DOREE	BRUNO	District 3
DUPUIS	MARC	District 3
EL MARRAHI	SAID	District 3
EL MOUHTADI	IMED	District 3
FALAISE	MATHIAS	District 3
GALOYAN	YOURI	District 3
HARRACHE	ABDEL KARIM	District 3
JOLIVALT	CLEMENT	District 3
JOUAN	JANNICK	District 3
JUSTIN	ALEXIS	District 3
KAYA	BUNYAMIN	District 3
KHALDI	KAMEL	District 3
MALOSSE	SEBASTIEN	District 3
MELLITI	MOUNIR	District 3
NAFFAH	SAMIR	District 3
PINTO	PATRICK	District 3
PRINTEMPS	MICKAEL	District 3
RAHIBI	MEHDI	District 3
ROSSINI	STEPHANE	District 3
SAADA	HACHEMI	District 3
SADIK	SALIM	District 3
VIALATTE	BRUNO	District 3
YVON	SEBASTIEN	District 3

FORMATION CONTINUE DES JEUNES ARBITRES

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que 3 réunions de formation en direction des jeunes arbitres qui officient dans les catégories U15, U17 et U19 ont été programmées, à savoir :

- **Vendredi 22 février 2019, de 8h30 à 13h00 (Stade Synthétique de SALAISE SUR SANNE)**
- **Samedi 23 février 2019, de 8h30 à 13h00 (Stade de Jossols à DAVEZIEUX)**
- **Samedi 16 mars 2019, de 8h30 à 13h00 (Stade synthétique de CRUAS)**

Les arbitres concernés doivent prendre toutes leurs dispositions pour assister à l'intégralité de l'une des 3 réunions de formation proposées.

A défaut, il serait fait une application stricte du règlement intérieur.

Ordre du jour de la matinée de formation :

- Atelier physique
- Point technique et administratif
- QCM sur les lois du jeu
- Informations diverses et bilan général
- Clôture de la matinée de formation

Pour information, les jeunes arbitres formés au cours de cette saison sportive ne sont pas concernés.

Prévoir le matériel prise de note, son sac d'arbitrage avec une tenue sportive (sifflet, short, chaussettes, maillot, chaussures de Football à crampons non vissés) ainsi que le nécessaire de toilette.

Cet avis tient lieu de convocation.

PRESENCE DES EDUCATEURS

Rappel aux arbitres Jeunes et adultes

La vérification de la présence des éducateurs est obligatoire dans les catégories suivantes :

U15 D1 et D2, U17 D1 et D2, U19 D1, Seniors D1 et D2, aussi la CDA vous demande de prendre le temps de vérifier à chaque rencontre, que l'éducateur validé par la commission du statut des éducateurs, publié sur le site du District, soit bien le bon sur la FMI et sur le banc.

Merci de bien le noter dans la FMI dans la rubrique règlements locaux.

Des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera faite.

INFORMATION SUR DE LA FMI

La CDA constate trop de lacunes lors de la saisie de la FMI (score inversé, remplaçants non notés, inversement des sanctions administratives, aussi elle vous demande, qu'à la fin de la rencontre, la présence obligatoire des deux capitaines pour vérifier et signer celle-ci, de plus trop souvent, la clôture des rencontres n'est pas effectuée).

Elle vous rappelle donc, qu'il faut impérativement clôturer la feuille de match informatisée avec votre code avant de quitter votre vestiaire.

Soyez plus vigilants, car des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

INFORMATION INDISPONIBILITES

RAPPEL : Les indisponibilités sur votre compte My FFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Soyez donc plus vigilants, car l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

FOOT DIVERSIFIE

RAPPEL : Le contrôle des licences est OBLIGATOIRE contre pour toutes les autres rencontres du District.

INFORMATIONS RAPPORTS DISCIPLINAIRES

ATTENTION : Depuis le lundi 10 septembre 2018, Tout Rapport concernant la Commission de Discipline doit être envoyé dans les 48 Heures uniquement à la d'adresse ci-dessous :

« discipline@drome-ardeche.fff.fr »

Y compris lorsque que vous mettez un carton rouge à la suite de deux cartons jaunes ainsi que lorsque vous mettez un éducateur ou toute personne du banc de touche derrière la main courant c'est-à-dire l'expulser.

INFORMATION SUR RAPPORT SUITE A UN CARTON ROUGE

Lorsque vous faites un rapport disciplinaire pour un CARTON ROUGE, suite à un tacle irrégulier qui a entraîné une blessure de l'adversaire, il vous est demandé de bien préciser sur le dit rapport, si le joueur blessé est sorti du terrain sans avoir repris le jeu par la suite.

Ceci est très important pour la Commission de Discipline.

COURRIERS DES CLUBS

- FC Salaise : Courrier concernant l'absence au test TAISA du 02/02/2019 de l'un de ses arbitres, lu et noté
- FC Valdaine : Courrier sur l'absence non excusée de l'arbitre de la rencontre U17 D3 du 10/02/2019, lu et noté
- JS St Privat : Courrier sur l'absence non excusée de l'arbitre de la rencontre D5 du 09/02/2019 et sur la bonne prestation de l'arbitre de la rencontre D3 du 09/02/2019, lu et noté
- ESP Hostunoise : demande d'arbitre en D 5 du 17/02/2019, lu et noté
- FC Sauzet : Rencontre inversée en D 4 du 17/02/2019, lu et noté
- US Montmeyran: Courrier sur l'absence non excusée de l'arbitre de la rencontre U15 D3 du 09/02/2019, lu et noté

DESIGNATIONS ARBITRES et DELEGUES - Plateaux FUTSAL

U13 – U15- U17 Garçons & U15 Filles du 23/02/2019 – rev : 00

FINALES Niveau 1

Samedi 23/02/2019 – MATIN (Présence 8h30)

Lieu du plateau	Arbitre : 1 (Responsable)	Arbitre : 2	Arbitre : 3	Délégué Officiel	Observations
BOURG DE PEAGE (Gymnase 2 complexes vercors après Géant Casino venant de Valence)	GELIBERT Jean- Christophe	VITRY Cédric	ROUX Jason	POMMIER Michel BOUZIANE Salim GALLICE André	U 13 Garçons
BOURG DE PEAGE (Gymnase 2 complexes vercors après Géant Casino venant de Valence)	SEMPERE Guillaume	EL HARRANE Kamal	HATTACH Imad	POMMIER Michel DELORME Bernard MONTALBANO Stéphan	U 15 Filles

Samedi 23/02/2019 – APRES MIDI (Présence 13h30)

Lieu du plateau	Arbitre : 1 (Responsable)	Arbitre : 2	Arbitre : 3	Délégué Officiel	Observations
BOURG DE PEAGE (Gymnase 2 complexes vercors après Géant Casino venant de Valence)	SEMPERE Guillaume	EL HARRANE Kamal	HATTACH Imad	POMMIER Michel CHANAS Flavie ZAVADA Richard	U 15 Garçons
BOURG DE PEAGE (Gymnase 2 complexes vercors après Géant Casino venant de Valence)	GELIBERT Jean- Christophe	VITRY Cédric	ROUX Jason	POMMIER Michel BETTON Bernard BRESSON Claude	U 17 Garçons

- Repas midi : Le club support fourni le casse-croûte

- Indemnité : 40€ pour une ½ journée ou 60€ + 10€ (repas) pour la journée réglé par virement

Attention: Cumul des fautes pris en compte (3CFD avant le Jet Franc à 10 m pour les U15 & U17 et à 9 m pour les U13)

- carton jaune = 2 ' d'exclusion

POMMIER Michel 06 82 50 24 93

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT